



Bonjour à toi qui a souhaité ouvrir ce document. Nous espérons qu'il t'aidera à te projeter et te donnera envie de nous contacter pour porter ton projet et donner une seconde vie à L'Atelier des Familles.

L'Atelier des Familles en 2023, c'est quoi ?

- 1 association loi 1901
- 1 projet orienté vers les familles pour favoriser les rencontres intergénérationnelles, les partages, et l'accompagnement parental
- 1 animatrice d'[ateliers de portage](#) bébé, Magali Maurin, motivée pour continuer l'aventure
- 1 compagnie de spectacles pour enfants hébergée, la [Compagnie SAC](#), qui peut continuer l'aventure aussi, mais peut faire autrement
- 1 proposition d'[ateliers parentalité](#) (Faber-Mazlish) qui sont en veille mais qui peuvent reprendre si une animatrice le souhaite
- 1 proposition d'[ateliers Bébé Signes](#) en veille également, sans animatrice
- 1 [page Facebook](#) qui ne demande qu'à être réanimée
- 1 [site internet existant](#), facile à mettre à jour et très bien référencé
- 1 identité visuelle : logo + charte graphique
- 1 compte HelloAsso
- 1 notoriété auprès de la mairie de Nantes et certaines autres communes de l'agglomération (Bouguenais, Ste Luce, Thouaré, Bouaye, Ste Pazanne, et d'autres...)

Pourquoi reprendre L'Atelier des Familles ?

Si tu as un projet et que tu as envie de créer une association mais que ça te semble trop compliqué ou trop de travail, c'est la proposition idéale ! Beaucoup de choses sont déjà en place, avec une transmission de savoirs au programme bien entendu.

Côté projet, il doit coller avec le nom et l'intention de l'asso déjà existante, qui a l'avantage d'ouvrir pas mal de possibles !

Les choses à savoir pour reprendre L'Atelier des Familles

Une association doit compter au minimum 2 personnes, membres de ce que l'on appelle communément "le bureau". À L'Atelier des Familles, nous avons choisi une dirigeance collégiale. Le bureau était donc un CAA : Conseil Collégial d'Administration. Mais tout est à adapter à TON projet.

L'Atelier des Familles a toujours été une vraie asso, avec des bénévoles, des adhérents, des projets, du dynamisme et de la convivialité. Nous souhaitons que cela dure ! Nous savons que nous ne pouvons pas connaître l'avenir, malgré tout nous avons à cœur que L'Atelier des Familles continue à porter un vrai projet associatif, et non à servir seulement de

structure juridique pour exercer des activités et accéder à des avantages liés au statut associatif.

Ça t'intéresse ? Voilà comment faire !

Côté timing, nous lançons cet appel pendant l'été, et nous prendrons une **décision finale le 6 octobre**. Tu peux donc nous contacter pour échanger et poser des questions avant cette date. Note que personne ne sera disponible pour te répondre du 30 juillet au 20 août.

MERCI DE NOUS CONTACTER SEULEMENT VIA LE [FORMULAIRE À REMPLIR](#).

Si notre proposition t'intéresse et que ça tombe à pic par rapport à ton projet, voici les étapes à suivre :

- répondre à [ce formulaire](#) pour nous aider à mieux traiter les demandes
- nous te contactons ensuite par mail ou par téléphone
- si une suite se profile bien, nous voterons la transmission de l'asso lors de notre réunion du 6 octobre, où tu seras convié·e
- la transmission se fera avant 2024 dans l'idéal, tant au niveau administratif que pour l'existant

Si tu hésites, sens-toi à l'aise de nous contacter quand même car parfois un échange peut faire la différence. Et en plus, on ne mord pas ! ;)

À bientôt.

L'équipe bénévole de L'Atelier des Familles.